



Avertissement



CRUCIFÈRES

No 18 – 1^{er} septembre 2011

EN BREF :

- État de la situation : la pluie et les vents violents ont causé des dommages par endroits.
- Cécidomyie du chou-fleur : diminution des captures dans plusieurs sites, tandis qu'elles sont toujours élevées dans d'autres.
- Autres insectes : ils sont assez tranquilles, mais demeurez à l'affût.
- Maladies : évolution du mildiou, de la nervation noire, de la pourriture sclérotique et des taches alternariennes.

ÉTAT DE LA SITUATION

On nous rapporte que la pluie et les vents violents ont causé des dommages à des crucifères des régions de la Capitale-Nationale et de la Montérégie-Ouest. L'accumulation d'eau dans les baissières de certains champs a causé l'asphyxie des racines de plants de crucifères. Ces plants sont mal en point. Des baisses de rendements sont donc à prévoir pour les champs où l'eau a stagné longtemps.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

On observe actuellement une baisse des captures de cécidomyies du chou-fleur dans les pièges à phéromone installés dans bon nombre de champs de crucifères suivis pour le réseau de surveillance de cet insecte. Toutefois, les captures sont encore importantes dans certains champs situés autour de Montréal. Des interventions sont en cours dans les champs susceptibles de subir des dommages.

Les données sur le dépistage de la cécidomyie du chou-fleur que nous recueillons au Québec depuis 2004 nous indiquent que la cécidomyie du chou-fleur demeure active en automne. Continuez de dépister vos champs de crucifères pour vérifier la présence de cécidomyie du chou-fleur et ainsi, pouvoir intervenir au bon moment, si nécessaire.

Lorsque la récolte de vos crucifères est terminée, déchiquetez et enfouissez rapidement les résidus de culture laissés au champ. L'enfouissement des résidus par un labour profond tout de suite après la récolte perturberait l'activité des larves présentes sur ces résidus et devrait ainsi contribuer à réduire les sources d'infestation pour les crucifères cultivées à proximité. Cependant, nous n'avons pas d'information sur le taux de succès de ce labour après la récolte sur la survie des populations qui hiverneront.



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

AUTRES INSECTES

Les autres insectes tels la mouche du chou, les chenilles défoliatrices et les thrips demeurent assez tranquilles, mais gardez l'oeil ouvert.

Le dépistage des œufs de la mouche du chou dans les crucifères à racine tubéreuse comme les navets et les rutabagas doit être fait jusqu'à leur récolte. Les dégâts d'alimentation causés sur les racines par les larves de la mouche du chou peuvent rendre ces crucifères invendables. Elles doivent donc être protégées tout au long de leur croissance.

Cette semaine, plusieurs collaborateurs nous signalent que la piéride du chou est davantage présente que la fausse-teigne des crucifères dans les champs dépistés. Des traitements sont en cours pour réprimer ces chenilles défoliatrices avant qu'elles soient trop grosses et fassent trop de dommages aux crucifères. Surveillez bien ces insectes et intervenez lorsque nécessaire.

Les thrips ne sont toujours pas présents en grand nombre sur les choux suivis par nos collaborateurs. Faites attention! Il n'est pas rare de voir une forte présence de thrips sur les choux pommés sur le point d'être récoltés, et ce, même plus tard à l'automne. Continuez de dépister régulièrement et minutieusement vos champs de chou. Intervenez rapidement si vous observez des thrips avant que ces minuscules insectes se cachent entre les feuilles de chou et deviennent inatteignables avec les insecticides homologués pour les contrôler.

La liste des insecticides homologués contre la cécidomyie du chou-fleur, la mouche du chou, les chenilles défoliatrices et les thrips s'attaquant aux différentes crucifères vous est présentée dans le bulletin d'information **No 01** du 3 août 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru11.pdf>).

MALADIES

Les maladies tels le mildiou, la nervation noire, la pourriture sclérotique et les taches alternariennes ont davantage progressé au cours de la dernière semaine. Les épisodes de pluie ont été favorables à la dispersion des pathogènes causant ces maladies. Des fongicides sont actuellement appliqués pour protéger les crucifères et lutter contre certaines de ces maladies. Référez-vous au bulletin d'information **No 01** du 3 août 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru11.pdf>) pour obtenir la liste des fongicides homologués pour lutter contre le mildiou, la sclérotiniose et les taches alternariennes dans les crucifères.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères

Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, bureau 1.01 - L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 278 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – crucifères – 1^{er} septembre 2011

